



! RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial Universalschneidöl Alpha 93

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées

Secteur d'utilisation [SU]

SU22 - Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

SU3 - Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur si-tes industriels

Conditions d'utilisation recommandées

Coupe, meulage, polissage

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant / fournisseur

joke Technology GmbH
Asselborner Weg 14-16, D-51429 Bergisch Gladbach
Téléphone +49 (0) 22 04 - 8 39 - 0, Fax +49 (0) 22 04 - 8 39 - 60
E-Mail info@joke.de
Internet www.joke.de

Service des renseignements

Stefan Spiegel
Téléphone +49 (0) 22 04 - 8 39 - 77
Fax +49 (0) 22 04 - 8 39 - 60
E-mail (personne compétente):
s.spiegel@joke.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence

Vergiftungs-I-Z. Freiburg
Téléphone +49 (0) 7 61 - 1 92 40
INERIS DRC/VIVA/EVEC, France; Telephone: +33 8
2020 1816

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Indications complémentaires

Le mélange est classé non dangereux dans le sens de l'ordonnance CE n° 1272/2008 (GHS).

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]

Aucune information disponible.

2.3. Autres dangers



Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

! RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

non applicable

3.2. Mélanges

Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[% en poids]	Classification - (CE) No 1272/2008 [CLP/GHS]
67762-38-3	267-015-4	Fettsäuren, C16-18 und C18-ungesättigt, Me-Ester	15 < 20	
92044-87-6	295-366-3	Fettsäuren, Kokos-, 2-Ethylhexylester Fettsäuren, C16-18 und C18-ungesättigt, Me-Ester	2,5 < 5	
78-42-2	201-116-6	TRIS(2-ETHYLHEXYL)PHOSPHAT	0,1 < 1	
118-82-1	204-279-1	Ionox 220, 2,2', 6,6'-tetra-tert-butyl-4,4'-methylenediphenol	0,1 < 1	

REACH

CAS No	Désignation	REACH numéro d'enregistrement
67762-38-3	Fettsäuren, C16-18 und C18-ungesättigt, Me-Ester	01-2119471664-32
92044-87-6	Fettsäuren, Kokos-, 2-Ethylhexylester Fettsäuren, C16-18 und C18-ungesättigt, Me-Ester	01-2119957315-34
78-42-2	TRIS(2-ETHYLHEXYL)PHOSPHAT	01-2119517575-36
118-82-1	Ionox 220, 2,2', 6,6'-tetra-tert-butyl-4,4'-methylenediphenol	01-2119970557-25

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Remarques générales

S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité.

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Protéger les secouristes.

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre

Après inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

Oter immédiatement les vêtements souillés, y compris les sous-vêtements et les chaussures.

Après contact avec les yeux

Rincer aussitôt et abondamment l'oeil, en protégeant l'autre oeil non atteint.

Retirer les lentilles de contact existantes si possible

Traitement chez un ophtalmologiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir.

Observez le danger d'aspiration.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.



4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels

Aucune information disponible.

Remarques s'adressant au médecin / dangers éventuels

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Remarques s'adressant au médecin / traitement

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyen d'extinction

Agents d'extinction appropriés

adapter les mesures d'extinction au feu environnant

mousse

moyen d'extinction sèche

dioxyde de carbone

eau pulvérisée

brouillard d'eau

Moyens d'extinction inappropriés

jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:

Oxyde d'azote (NOx)

Oxyde de carbone (CO)

Dioxyde de carbone

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Porter un vêtement complet de protection.

Remarques diverses

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Les vapeurs du produit peuvent s'accumuler sur le sol en plus forte concentration et s'enflammer à nouveau.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Personnel non formé pour les cas d'urgence

Veiller à assurer une aération suffisante.

Mettre les personnes en sûreté.

Protection individuelle: port d'un vêtement de protection étanche et protection respiratoire autonome.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Tenir à l'écart des sources d'ignition.

En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire.

Sol très glissant suite au déversement du produit.

Équipes d'intervention

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

En cas de pollution des eaux ou des égouts, informer les autorités compétentes.

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser les résidus avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, Kieselguhr).

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

Remarques complémentaires

Informations concernant les équipements individuels de protection : voir chapitre 8.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions lors de la manipulation

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

Mesures générales de protection

Éviter d'inspirer les vapeurs.

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Mesures d'hygiène

Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail.

Laver immédiatement les vêtements souillés par le produit.

Conserver à l'écart des aliments et boissons.

Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé.

Remarques relatives au stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec des agents oxydants puissants.

Ne pas stocker ou transporter avec des produits alimentaires.

Ne pas stocker avec les aliments pour animaux.

Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Protéger du rayonnement direct du soleil.

Conserver les récipients hermétiquement fermés, dans un endroit frais et à l'abri de l'humidité.

Éviter que les résidus de produit restent sur/contre les récipients.

Stockage à une température comprise entre 5 et 40 °C.

Stabilité au stockage

Durée de stockage: 3 ans.



Classe de stockage (RFA) 10

Classe de feu B

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Aucune information disponible.

8.2. Contrôle de l'exposition

Protection respiratoire

appareil de protection respiratoire autonome

protection respiratoire en cas d'aspiration insuffisante ou d'exposition prolongée

Protection des mains

gants résistant aux produits chimiques

Marques de gants recommandées DIN EN 374, plan de protection de la peau: Lanex, Danak, TH30

Protection des yeux

lunettes avec protection latérale

Autres mesures de protection

combinaison de protection étanche

Dangers thermiques

Das Produkt ist brennbar und kann beim Erwärmen oder Versprühen entzündliche Gas/Luft-Gemische bilden.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

aspect

liquide

Couleur

ambrée

Odeur

caractéristique

Seuil olfactif

Aucune information disponible.

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
valeur pH	Aucune donnée disponible				
Température d'ébullition/plage d'ébullition	non déterminé				
Température de fusion / Point de congélation	non déterminé				



	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
Point d'éclair	> 180 °C			DIN EN 57	
Vitesse d'évaporation	non déterminé				
Inflammation (à l'état solide)	non déterminé				
Inflammation (à l'état gazeux)	non déterminé				
Température d'inflammation	non déterminé				
Température d'auto-inflammation	non déterminé				
Limite inférieure d'explosibilité	non déterminé				
Limite supérieure d'explosibilité	non déterminé				
Pression de vapeur	non déterminé				
Densité relative	0,9 g/cm3	20 °C		DIN EN ISO 12185	
Densité en vrac	non déterminé				
Densité de vapeur	non déterminé				
Solubilité dans l'eau	Aucune donnée disponible				
Solubilité dans un autre produit					Aucune donnée disponible
Coefficient de distribution (n-octanol/ eau) (log P O/W)	Aucune donnée disponible				
Température de décomposition	non déterminé				
Viscosité (dynamique)	non déterminé				
Viscosité (cinématique)	30 mm2/s	40 °C		ASTM D 7042	
Teneur en eau	Aucune donnée disponible				



	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
Teneur en solides	Aucune donnée disponible				

Propriétés comburantes
aucune

Propriétés explosives
Aucune information disponible.

9.2. Autres informations
Aucune information disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité
Pas de réaction dangereuse connue.

10.2. Stabilité chimique
stable

10.3. Possibilité de réactions dangereuses
Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter
Températures élevées, sources d'inflammation, matériaux incompatibles

10.5. Matières incompatibles
Substances à éviter
Acide, concentré
agent oxydant, fortes

10.6. Produits de décomposition dangereux
Pas de produit de décomposition dangereux connu

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Hautement toxique/Irritation / sensibilisation

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
DL50 aiguë par ingestion	Aucune donnée disponible			
DL50 aiguë par contact avec la peau	Aucune donnée disponible			
CL50 aiguë par inhalation	Aucune donnée disponible			



	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
Irritation de la peau	Aucune information disponible.			
Irritation des yeux	Aucune information disponible.			
Sensibilisation de la peau	non sensibilisant			

Toxicité subaiguë - Cancérigène

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
Mutagène				aucune
Tératogène				aucune
Cancérigène				aucune

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

aucune

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)

aucune

Danger par aspiration

Aucune information disponible.

Contrôles toxicologiques (informations diverses)

Aucune information disponible.

Constatations empiriques

Aucune information disponible.

Remarques générales

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

! RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

	Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
Dégradabilité physico-chimique	Aucune information disponible.			
Biodégradabilité	0 % (28 d) CAS-Nr. 78-42-2		OCDE 301 B	N'est pas dégradé facilement.
Dégradabilité facile	Aucune information disponible.			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.



12.4. Mobilité dans le sol

Les substances mobiles peuvent pénétrer dans le sol et contaminer le sol et les eaux souterraines.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Autres effets nocifs

Umweltgefährdung bei unsachgemäßer Handhabung oder Entsorgung nicht ausgeschlossen.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Code déchets

13 02 05*

Nom du déchet

huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale

Les déchets dont signalés par un astérisque sont considérés comme des déchets dangereux conformément à la directive 2008/98/CE relative aux déchets dangereux.

Recommandations relatives au produit

Collecter les déchets dans des récipients appropriés, étiquetés et se fermant hermétiquement.

Éliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

Recommandations relatives à l'emballage

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

Éliminer conformément aux réglementations officielles.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA-DGR
14.1. Numéro ONU	-	-	-
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
14.4. Groupe d'emballage	-	-	-
14.5. Dangers pour l'environnement	-	-	-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transporter dans des conteneurs fermés, droits et sûrs. Conseils pour une manipulation sans danger: voir sections 6 - 8

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Aucune information disponible.

Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

Transport maritime IMDG

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.



Transport aérien ICAO/IATA-DGR

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

Informations diverses relatives au transport

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports - ADR/RID, IMDG, ICAO/IATA-DGR.

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directive COV (composants organiques volatils)

Teneur COV 0,3 %

(composants organiques volatils)

Valeur COV 2,7 g/L

(composants organiques volatils)

Réglementation nationale

Prescriptions, limitations et interdictions diverses

BGR 190 (reglas para el uso de protección respiratoria)

BGR 192 (règles pour l'utilisation de la protection des yeux et du visage)

BGR 195 (Règles d'utilisation des gants de protection)

Classe de danger pour l'eau 1 AwSV
légèrement dangereux pour l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Des évaluations de la sécurité chimique ont été effectuées pour les substances contenues dans ce mélange.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Utilisation recommandée et restrictions

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.

Informations diverses

Indications de changement: "!" = Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente. Version précédente: 1.3